

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 41 \(2\)](#)[Item Marie Moret à Auguste Vodoz, 17 décembre 1885](#)

Marie Moret à Auguste Vodoz, 17 décembre 1885

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 41 (2)

Collation 1 p. (124r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Auguste Vodoz, 17 décembre 1885, consulté le 02/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/44383>

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [17 décembre 1885](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Vodoz, Auguste](#)

Lieu de destination 33, rue du Rhône, Genève (Suisse)

Description

Résumé Marie Moret réitère sa première demande que la publication de sa traduction de l'histoire des pionniers de Rochdale dans *Lumière et liberté* mentionne l'emprunt au *Devoir* et qu'elle reçoive des exemplaires de la publication.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Propagande](#)

Personnes citées [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Œuvres citées

- Holyoake (George-Jacob), *Histoire des équitables pionniers de Rochdale, de George Jacob Holyoake, résumé extrait et traduit de l'anglais par Marie Moret*, Saint-Quentin, impr. de la Société anonyme du « Glaneur », 1881.
- [Le Devoir, Guise, 1878-1906.](#)
- [Lumière et liberté : journal populaire instructif, philosophique, émancipateur, Genève, 1882-1887.](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 26/09/2022
Dernière modification le 08/07/2024

Guise Familistère 17 décembre 124

Monsieur Aug. Pögg,

Dans le supplément de votre journal Lumière et Liberté N° 53, arrivé au bureau du Devoir, je vois que vous avez commencé la publication de ma traduction abrégée de l'histoire des Pionniers de Rochdale.

J'ai donc l'honneur de vous rappeler ma lettre du 18 juin dernier qui vous autorisait à faire cette reproduction, en vous priant seulement d'indiquer que vous l'empruntiez au journal Le Devoir organe de l'Association du Familistère de Guise, Aisne. M. Godin, directeur de ce journal est mon parent et c'est d'accord avec lui que je vous écris.

Je vous demandais également de bien vouloir m'envoyer un exemplaire de votre journal, tant que durerait la reproduction, mais je n'ai rien reçu.

Je compte donc sur votre obligeance pour réparer ces oublis et vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Marie Moret
au Familistère
Guise (Aisne)